

Objet : Compte rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale 353 du 20 juin 2016

Présent(e)s : G. Chiavassa (représentant B. Cochelin), L. Escoubas, R. Bouchakour, U. Ehrenstein, L. Tadrif, F. Lebon, P. Sagaut, R. Masson, P. Philippe, D. Sturma, Ph. Boisse, O. Montagnier, T. Métailler, M. Belleville, A. Haloua, M. Degonville, A. Salvans, P.-Y. Bryk, C. Baqueiro Basto

Invités : P. Champion

Excusés : L. Rigollet, B. Besnainou, P. Chiappetta, E. Serre, J.-P. Moeglin, M. Minguez, G. Berginc

Rappel de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de l'Ecole Doctorale du 21/03/2016
2. Bilan des auditions des candidats à un contrat doctoral 2016/2019
3. Attribution des contrats doctoraux 2016/2019
4. Etat d'avancement du dossier HCERES
5. Bilan de la journée de l'ED 2016
6. Questions diverses (nouvel arrêté,...)

La séance est ouverte à 14h10.

1. Approbation du PV du Conseil de l'ED 353 du 21/03/2016

Le PV est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Bilan des auditions des candidats à un contrat doctoral 2015/2018

Le directeur de l'ED donne au Conseil le bilan des auditions sur un jour et demi suivant :

- 19 candidat(e)s auditionné(e)s, les 30 et 31 mai derniers :
 - 10 min d'exposé et 5 min de questions / candidat
 - Evaluation de l'audition : type Go / No Go
 - No Go : audition de niveau insuffisant (fin du concours)
 - Go : poursuite du concours et interclassement labo (les D.U. ayant assisté aux auditions peuvent juger de leurs qualités)
- Résultats :
 - 5 Go pour les candidats de l'IM2NP : Clément Reynaud, Benoît Galvani, Erika Vandelle, Fayçal Abderrahmen Belainine et Ali Mostafa
 - 5 Go pour les candidats de l'IRPHE : Amélie Gay, Fatma Khannous, Emilie Guilbert, Yacine Brahami et Mohamed Yacine Ben Ali

- 1 Go pour les candidats de l'IUSTI (2 No Go : Francesca Ciceri et Manuel Martin Bravo) : Sergey Tkachenko
 - 3 Go pour les candidats du LMA (1 No Go : Khadidja Ould Ammer) : Louis Meyrand, Lucas Pomot et Antoine Bourachot
 - 2 Go pour les candidats du M2P2 : Rouae Ben Dhia et Raffaele Tatali
- Classement transmis par les laboratoires.

3. Attribution des contrats doctoraux 2016/2019

Le directeur de l'ED annonce que pour cette année, 10 contrats doctoraux ordinaires ont été alloués à l'ED 353 et 19 candidatures ont été traitées par le secrétariat (5 de moins par rapport à 2015).

Avant l'examen des dossiers des candidats, le directeur de l'ED fait :

3.1. Un bilan pluriannuel par laboratoire des CD obtenus (CD ordinaires, « Président », ED/Carnot, ED/LabEx, inter-ED, IRSN, AMU/DGA et AMU/CEA)

Bilan pluriannuel					
Années	IM2NP	IRPHE	IUSTI	LMA	M2P2
2012/2015	1 CD ordinaire+1 CD « Président »	2 CD ordinaires	2 CD ordinaires+1 CD ED/LabEx+1 CD IRSN/AMU	2 CD ordinaires+1 CD ED/Carnot	2 CD ordinaires
2013/2016	3 CD ordinaires	1 CD ordinaire+1 CD ED/Carnot	3 CD ordinaires	2 CD ordinaires+1 CD inter-ED+1 CD ED/LabEx	1 CD ordinaire+1 CD « Président »
2014/2017	2 CD ordinaires+1 CD A*MIDEX	2 CD ordinaires+1 CD A*MIDEX+1 CD inter-ED	2 CD ordinaires+1 CD « Président »+1 CD « Politique établissement » (IRSN)+1 CD A*MIDEX	2 CD ordinaires	2 CD ordinaires+1 CD AMU/DGA
2015/2018	2 CD ordinaires+1 CD AMU/CEA	1 CD AMU/DGA+2 CD ordinaires	1 CD inter-ED (353/250)+2 CD ordinaires+1 CD « Président »	3 CD ordinaires+1 CD AMU/CEA	1 CD ordinaire
2016/2019	En cours	En cours	En cours	En cours	En cours

Bilan sur les 4 dernières années	10	11	16	13	8
----------------------------------	----	----	----	----	---

3.2. Un bilan des CD obtenus sur les appels à candidatures 2016/2019 « inter-ED Collège Doctoral », « AMU/DGA » et « AMU/CEA »

1. 0 CD sur l'appel inter-ED
2. Un co-financement de la thèse d'Antoine Marty obtenu sur l'appel AMU/DGA par le laboratoire IUSTI, sur le projet « Etude de l'atténuation d'une onde de choc ou de souffle dans un système de galeries ou de tunnels » porté par Georges Jourdan
3. 2 CD obtenus par le laboratoire IUSTI sur les projets AMU/CEA « Écoulement de particules autour d'un obstacle : Application au colmatage du circuit secondaire d'un générateur de vapeur » (L. Bergougoux, E. Guazzelli (IUSTI) / V. Pointeau, M. Bottin (CEA) ; candidate : Ouardia Ait Oucheggou) et « Contribution à l'analyse de la dynamique d'ébullition du caloporteur sodium liquide dans un cœur de réacteur à neutrons rapides » (M. Medale (IUSTI) / N. Alpy (CEA) ; candidat : Edouard Bissen)

Le directeur de l'ED fait aux membres du Conseil présents et représentés, la proposition d'attribuer (en tenant compte du résultat de l'audition, la qualité des dossiers des candidats et du classement des laboratoires) un CD aux candidats constituant la liste principale suivante :

Laboratoire	IM2NP	IRPHE	IUSTI	LMA	M2P2
Liste principale	1. Clément Reynaud 2. Benoit Galvani	1. Amélie Gay 2. Fatma Khannous	1. Sergey Tkachenko	1. Louis Meyrand 2. Lucas Pomot	1. Rouae Ben Dhia

A la demande du directeur de l'ED et sous la forme d'un vote à main levée, le Conseil adopte la proposition à l'unanimité.

A l'issue du vote, il reste donc deux CD à attribuer.

Aussi, le directeur de l'ED consulte le Conseil sur les candidatures suivantes :

Laboratoire	IM2NP	IRPHE	LMA	M2P2
Candidat	Erika Vandelle	Emilie Guilbert	Antoine Bourachot	Raffaele Tatali

Après de nombreux échanges, le Conseil se prononce à l'unanimité pour attribuer un CD à :

- Erika Vandelle (IM2NP) ;
- Emilie Guilbert (IRPHE)

Le directeur de l'ED propose au Conseil de classer des candidats sur le contingent « Président » après un rappel des critères de sélection sur cet appel.

Après échanges, le Conseil se prononce à l'unanimité pour le classement suivant :

Laboratoire	LMA	M2P2
Classement	2. Antoine Bourachot	1. Raffaele Tatali

Nota : Si Raffaele Tatali n'obtient pas le CD « Président », le Conseil s'engage à accorder deux CD (1+1) au laboratoire M2P2 sur le recrutement 2017/2020.

En cas de désistements sur la liste principale, les options suivantes sont validées à l'unanimité par les membres du Conseil présents et représentés :

- option 1 : le CD est attribué à Raffaele Tatali ;
- option 2 : au-delà du premier désistement, il sera utilisé la liste complémentaire suivante :

Laboratoire	IM2NP	IRPHE	LMA
Liste complémentaire	1. Fayçal Abder-rahmen Belainine 2. Ali Mostafa	1. Yacine Brahami 2. Mohamed Yacine Ben Ali	Antoine Bourachot

Tableau récapitulatif :

Laboratoire	IM2NP	IRPHE	IUSTI	LMA	M2P2
Liste principale	1. Clément Reynaud 2. Benoit Galvani 3. Erika Vandelle	1. Amélie Gay 2. Fatma Khannous 3. Emilie Guilbert	1. Sergey Tkachenko	1. Louis Meyrand 2. Lucas Pomot	1. Rouae Ben Dhia
Liste Complémentaire	4. Fayçal Abder-rahmen Belainine 5. Ali Mostafa	4. Yacine Brahami 5. Mohamed Yacine Ben Ali		3. Antoine Bourachot	
Liste « Présidence »				2. Antoine Bourachot	1. Raffaele Tatali

Nota pour info et mémoire pour le prochain Conseil :

Le désistement d'Erika Vandelle le 24/06/2016 permet :

- l'attribution d'un CD à Raffaele Tatali (M2P2) ;
- à Antoine Bourachot d'être classé premier de la liste « Présidence ».

Laboratoire	IM2NP	IRPHE	IUSTI	LMA	M2P2
Liste principale	1. Clément Reynaud 2. Benoit Galvani	1. Amélie Gay 2. Fatma Khannous 3. Emilie Guilbert	1. Sergey Tkachenko	1. Louis Meyrand 2. Lucas Pomot	1. Rouae Ben Dhia 2. Raffaele Tatali
Liste « Présidence »				Antoine Bourachot	

4. Etat d'avancement du dossier HCERES

Le directeur de l'ED informe le Conseil que l'ED 353 a été autoévaluée le 13 mai dernier au niveau du Collège Doctoral par un comité de 5 membres, composé de deux directeurs d'ED, appartenant à deux secteurs différents, du responsable administratif de la direction de la formation doctorale (Caroline Bernard), d'un doctorant membre du conseil de l'ED 353 (Pierre-Yvon Bryk (LMA)) et du directeur du Collège Doctoral. Lors de cette évaluation, le directeur de l'ED a fait une présentation de 20 minutes du fonctionnement de l'ED, basée sur les 3 critères « HCERES » suivant :

- Fonctionnement et adossement scientifique de l'ED,
- Encadrement et formation des doctorants,
- Suivi et insertion des docteurs,

Et répondu aux questions du comité d'évaluation.

Le directeur de l'ED présente au Conseil un état d'avancement du dossier HCERES (Cf. Annexes A à J). Et attire l'attention du Conseil sur le faible pourcentage de CIFRE pour une ED SPI (Cf. slide « Répartition des financements de thèses »).

Le représentant de la MPM propose de soutenir la recherche au sein de nos unités au travers d'un soutien financier, dans la mesure du possible, et dans le cas de problèmes rencontrés avec des CIFRE (par ex. faillite de l'entreprise).

5. Bilan de la journée de l'ED 2016

Le directeur de l'ED fait un bilan rapide de la journée de l'ED en informant le Conseil de/du :

- la présence de deux conférenciers, David Larousserie (journaliste scientifique au Monde) et Alexandre Ribeil (expert en propriété industrielle) ;
- la présence d'une centaine de personnes ;
- la présentation de 45 posters ;
- travail exemplaire accompli par le Comité d'organisation 2016 dans l'organisation de la journée ;
- la remise d'un prix pour le meilleur poster à : Miriam Carlberg (IM2NP), Latevi Bruno LAWSON-GADAYIGLO (IM2NP) et Maximilien DEGONVILLE (IRPHE).

Les représentants des doctorants des laboratoires IRPHE et M2P2 font remarquer, sur l'organisation de la journée, au Conseil que/qu' :

- le « template » pour la présentation en amphi de deux minutes est trop dense ; il devrait être laissé « libre » ;
- l'enchaînement des doctorants en amphi nécessiterait l'utilisation d'un réveil qui sonne une fois les deux minutes écoulées ;

- le format de la journée devrait être modifié (positionnement des pauses,...) évitant le « téléscopage » première session de posters/pause repas ;
- la salle pour l'affichage des posters était trop petite (manque d'espace entre les posters) ;
- il faudrait recruter le comité d'organisation à l'occasion de la journée de rentrée (permettant entre autres la proposition de conférenciers pour la journée de l'ED 2017,...).

La direction et le secrétariat de l'ED prennent bonne note des remarques pour l'organisation de la prochaine journée de l'ED.

Questions diverses (nouvel arrêté,...)

Le directeur de l'ED informe le Conseil de la parution au J.O. de [l'Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat](#)

Et attire l'attention sur :

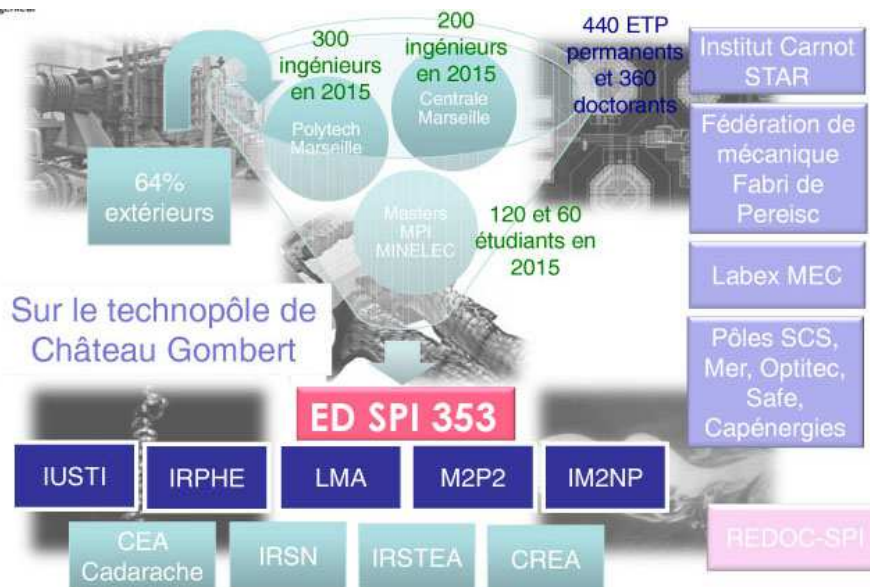
- l'art. 9 sur le Conseil et des modifications au niveau de sa composition **à intégrer** ;
- l'art. 12 sur la charte de doctorat et notamment la convention de formation prise en application ;
- l'art. 14 sur la durée de préparation du doctorat (au plus de six ans) ;
- l'art. 15 sur les programmes de formation (portfolio du doctorant comprenant la liste individualisée de toutes les activités du doctorant durant sa formation...)
- l'art. 18 sur le jury de thèse : nombre des membres du jury entre 4 et 8 (et non 3 et 8) ; sa composition doit permettre une représentation équilibrée des femmes et des hommes ; le directeur de thèse participe au jury, mais ne prend pas part à la décision ;
- l'art. 29, le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2016.

La séance est levée à 16h41.

ANNEXES

Slides de la présentation du directeur de l'ED, le 13/05/2016, au Collège Doctoral :

A – Environnement :



B – Eléments de positionnement :

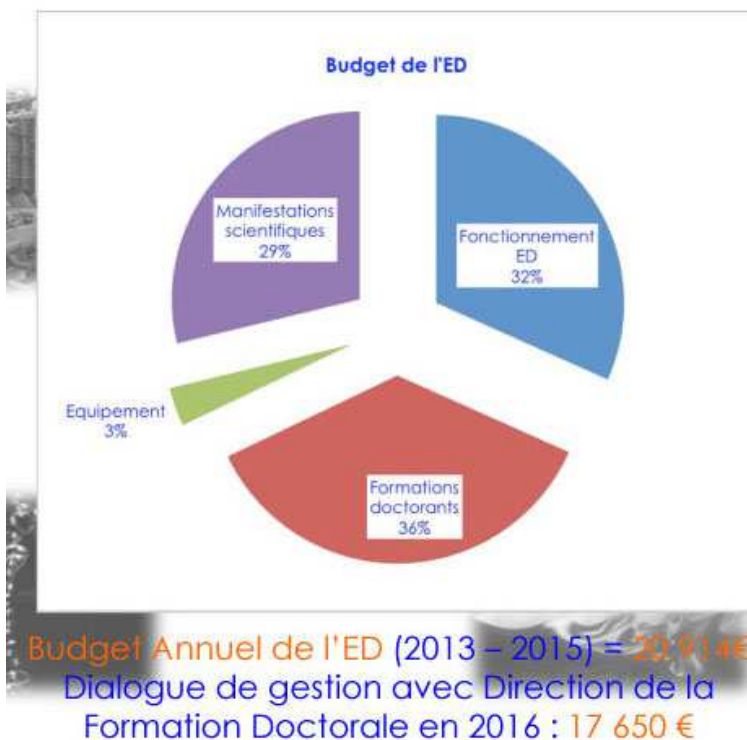
Le pôle SPI de Château Gombert

Plus de 25 années de soutien par la ville de Marseille, la région PACA, CG 13, l'Université et le CNRS

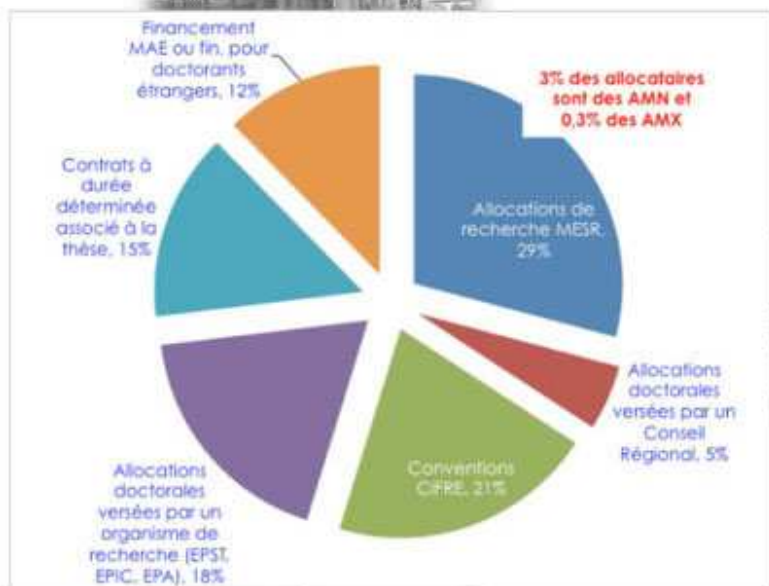
Un terreau favorable comprenant des entreprises, des pôles de compétitivité, des écoles d'ingénieurs, des masters, des laboratoires de recherche de haut niveau....

Un écosystème privilégié pour l'ED SPI 353 : 304 encadrants - 175 HDR - 180 doctorants - 50 soutenances/an

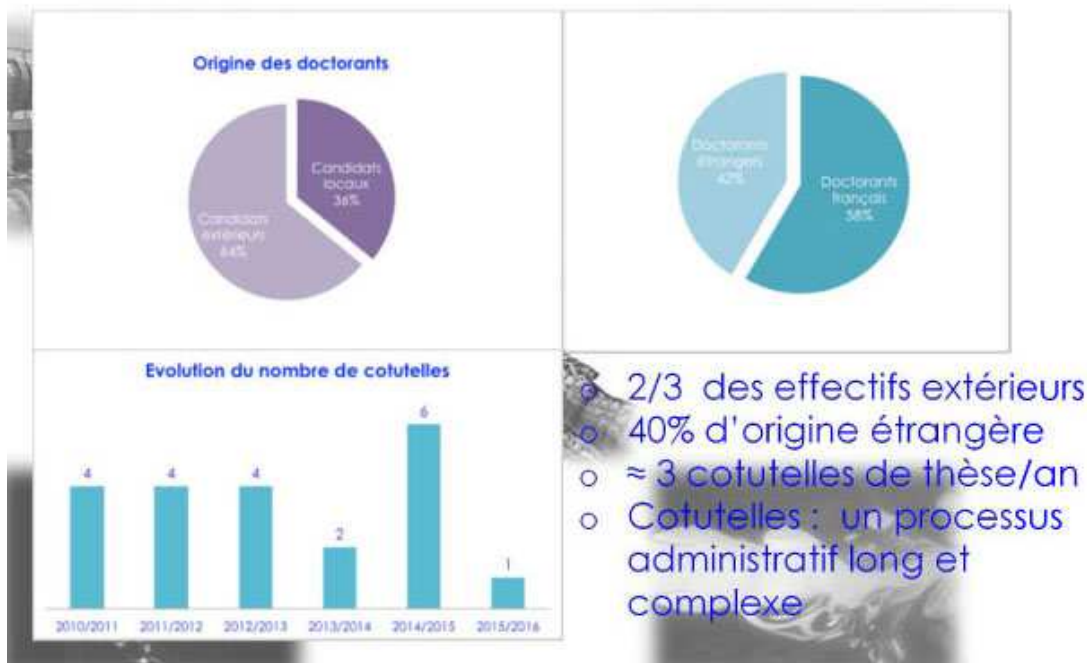
C – Budget de l'ED :



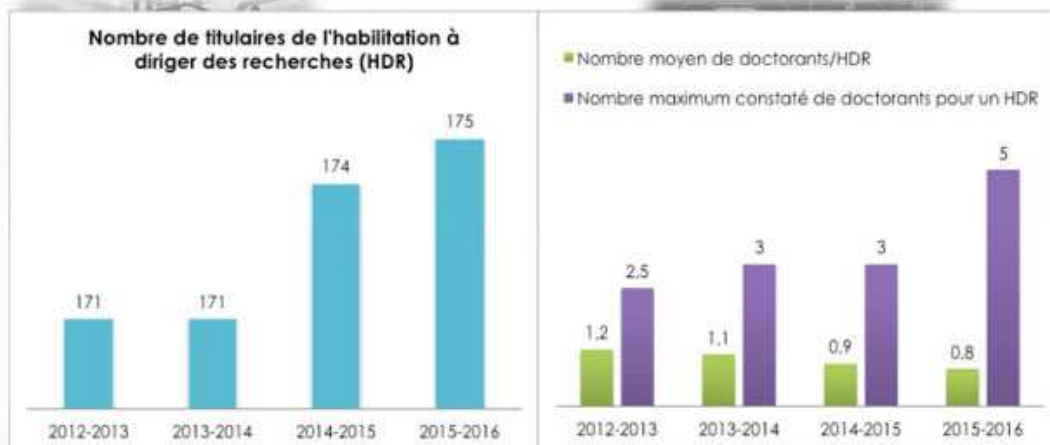
D – Répartition des financements de thèses :



E – Ouverture nationale et internationale entrante :

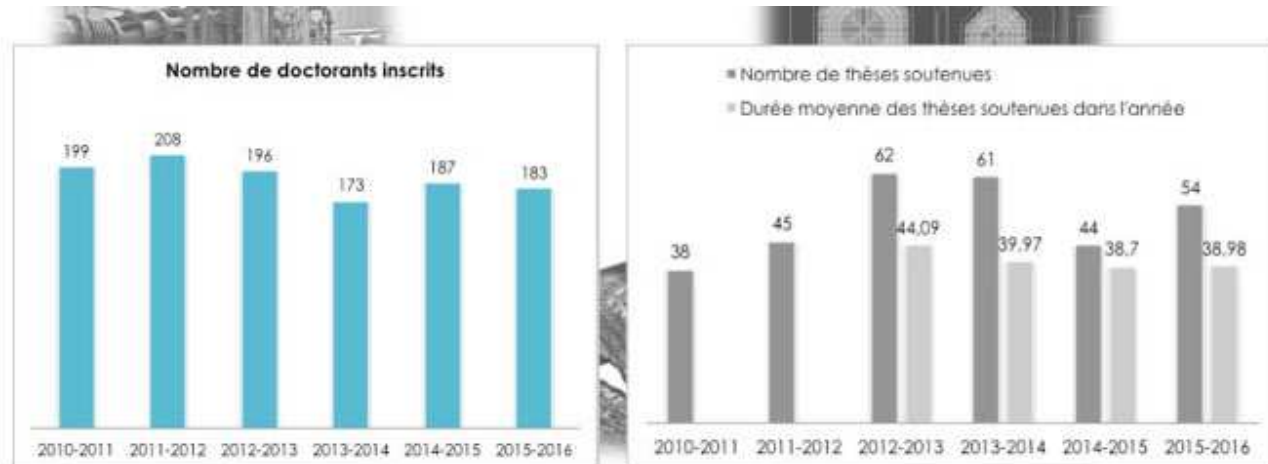


F – Potentiel d'encadrement :



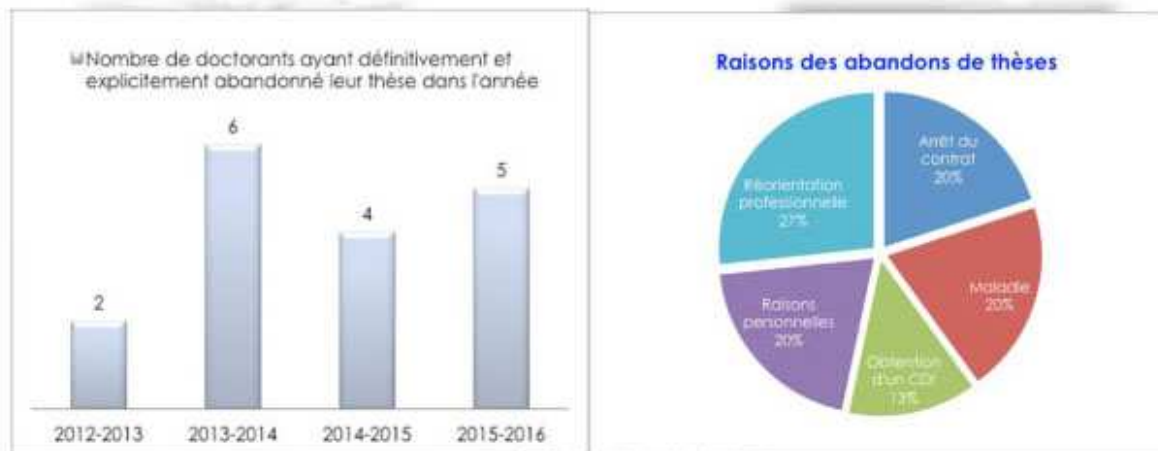
304 encadrants dont 58% sont HDR
 Nombre moyen de doctorants/HDR actif en décroissance :
 Co-encadrements en plus grand nombre (interdisciplinarité, multiples partenariats), disparités entre personnels HDR
 52 HDR inactifs
 Directive de l'ED en nombre d'encadrements : 300% (HDR), 150% (non HDR)

G – Soutenance et durée des thèses :



Point de fonctionnement actuel stabilisé autour de **180 doctorants** inscrits, **50 soutenance**s de thèses par an et des durées de thèses de **38 à 39** mois

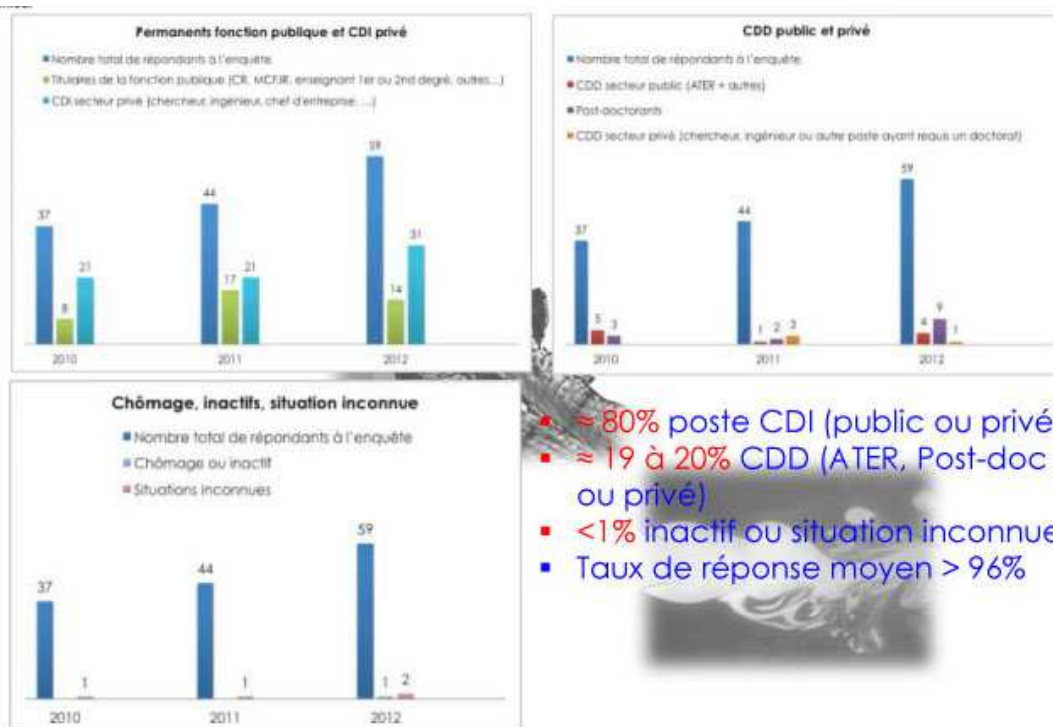
H – Abandons de thèses :



Année de thèse	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
Nb Abandons	4	5	3	2	2	1
%	24%	29%	18%	12%	12%	6%

- Faible nombre d'abandons : **1% à 3%** par an
- Mise en place des comités de suivi de thèse (2013)

I – Résultats d'insertion :



J – SWOT :

